

Cette unité d'enseignement a pour finalité de valider l'AFGSU niveau 2, attestation indispensable à l'obtention du Diplôme d'Etat Infirmier. Cette attestation est valable 4 ans **à partir de la date de l'obtention du DEI**. Cet enseignement est conforme avec l'arrêté du 3 mars 2006 relatif à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

I) COMPETENCES SPECIFIQUES ABORDEES DANS L'UE

Dans l'annexe V de l'arrêté du 31 juillet 2009 : la compétence spécifique pour cette UE indiquée par le référentiel est la compétence 4 : « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostic et thérapeutique »

Compétences détaillées suivantes seront plus particulièrement travaillées :

- 4.1 Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste
- 4.2 Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses selon les règles de sécurité, d'hygiène, et d'asepsie
- 4.3 Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale

De part la spécificité clinique des enseignements, cette UE peut être mise en lien avec la compétence 1 : « Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier. »

Les Compétences détaillées suivantes seront plus particulièrement travaillées :

- Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient
- Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution
- Conduire un entretien de recueil de données
- Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives
- Evaluer les risques dans une situation d'urgence
- Installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins de la personne
- Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique
- Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés

II) PRE-REQUIS

Tout étudiant doit avoir validé le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1), formation proposée au grand public qui a remplacé l'AFPS en juillet 2007) avant le semestre 2. Les thèmes abordés sont : La protection ; bilan ; l'alerte ; les obstructions des voies aériennes ; les hémorragies ; la position d'attente ; la réanimation cardio-pulmonaire avec utilisation du défibrillateur ; les malaises ; les traumatismes.

III) OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Objectif global

L'étudiant sera en capacité de :

- Identifier l'urgence à caractère médical
- Pratiquer les gestes permettant de porter secours en attendant l'arrivée d'une équipe médicale.

Objectifs spécifiques

☐ Objectifs pédagogiques des séquences de gestes d'urgence

- ☞ Pallier comprendre : permettre la mobilisation des savoirs théoriques et expérientiels validés par le PSC1
- ☞ Pallier agir : respecter les objectifs de sécurité attendus dans les conduites à tenir et dans la réalisation des soins (bilans, gestes)
- ☞ Pallier transférer : favoriser l'intégration de ces savoirs et permettre l'adaptation à des situations simulées en contexte de soins

Les situations cliniques évoluent progressivement vers des situations d'urgence professionnelle en milieu de soins

☐ Connaître les gestes essentiels à effectuer devant un accouchement en urgence en milieu extrahospitalier

- Connaître les mécanismes anat-physiologiques d'une naissance normale
- Aborder les gestes à effectuer lors d'une naissance en urgence
- Appréhender les risques majeurs ainsi que les actions à mettre en œuvre

☐ Initier l'étudiant aux situations sanitaires exceptionnelles

- Connaître les plans d'urgence essentiels de notre pays
- Aborder les différents risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques encourus par la population
- Etre capable de prendre en charge un groupe de personnes contaminées : habillage/déshabillage, chaîne de décontamination
- Etre capable de prendre en charge un groupe de personnes victimes d'attentats
- Connaître la mise en œuvre des plans de secours et l'intégration des soignants

IV) STRATEGIE PEDAGOGIQUE

Les principes pédagogiques reposent sur :

- La mobilisation des savoirs expérientiels
- Un e Learning accompagné : temps planning dédié, guide de travail et TD d'appropriation mobilisant différentes méthodes.
- La réalisation effective des gestes par chaque étudiant/élève.
- La « mise en situation clinique » du formé lui permettant la prise en charge complète d'une situation complexe, et non pas simplement un apprentissage gestuel décontextualisé.

V) DISPOSITIF PEDAGOGIQUE

ECOLE ROCKEFELLER PROMOTION : 2020/2023		ANNEE SCOLAIRE : 2020/2021		SEMESTRE 2 FORMATEURS REFERENTS : P. AUDOUY/F.TOSDU			
Section infirmière			UNITE D'ENSEIGNEMENT CONSTITUTIVE ou CONTRIBUTIVE				
	Intitulé de l'UE	Heures programmées par étudiant	FORME	COURS	INTERVENANTS	Effectif max par cours	Nbre de groupe
UE : 4.3 S2	Soins d'urgence	0,5	CMO	Présentation de l'unité d'enseignement et du travail e Learning	PA - FTO	120	2
ECTS : 1		3,5	TPG	E Learning : approche théorique des urgences potentielles	E learning		
NBRE H :	21 h	3,5	TD (obl)	Appropriation des connaissances en urgences potentielles vues en e-Learning	PA - FTO	60	4
		3,5	TDP (obl)	Urgences potentielles : mise en situation clinique	Equipe formateurs AFGSU de l'IFSI	12	24
		3,5	TDP (obl)	Urgences vitales : mise en situation clinique	Equipe formateurs AFGSU de l'IFSI	12	24
		3,5	TD (obl)	Urgences collectives et situations sanitaires exceptionnelles (SSE)	YB – PB	60	4
		1,75	TD (obl)	Accouchement inopiné	Michelle BERMUDEZ	60	4
		1,75	TPG	Auto évaluation des connaissances (quizz)	E learning		
TOTAL HEURES / étudiant		21,5 h					

VI) MODALITES D'EVALUATION PREVUES

Conditions d'Evaluation

- L'étudiant est évalué en évaluation continue au cours des situations mises en œuvre lors des travaux dirigés pratiques dont une relevant de l'urgence vitale avec utilisation du DSA et matériel de ventilation, par un formateur ayant suivi la formation de formateur à l'AFGSU au CESU.

Critères d'évaluation

- Présence obligatoire à tous les cours magistraux et TD
- Participation active aux TDP
- Pas d'attente d'expertise face à des gestes récemment appris
- Critères fondamentaux : pas de mise en danger ou de sur aggravation de l'état de la victime ou de la dangerosité de la situation